Livret de l'étudiant en Formation À Distance (FAD)

Année Universitaire 2015-2016

U.F.R HUMANITÉS

Master Philosophie Religions et sociétés

Sommaire

INTRODUCTION *3*

ORGANISATION ADMINISTRATIVE *4*

➔ Le Bureau accompagnement aux études FAD est votre interlocuteur principal pour toutes les questions relatives à la FAD 4

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE *4*

TOUT SUR LES EXAMENS *5*

OBLIGATIONS DES ÉTUDIANTS BOURSIERS EN RÉGIME SPÉCIAL EN FAD 5

PUIS-JE CHANGER DE RÉGIME D'ÉTUDES EN COURS D'ANNÉE ? 5

..... 6

ATTENTION : le calendrier et les dates d'examens sont susceptibles d'être modifiés, consultez-le régulièrement 6

Un semestre est acquis : 6

L'année universitaire est acquise : 6

GUIDE DES INFORMATIONS ET CONTACTS *9*

SERVICES ET VIE ÉTUDIANTE *14*

Visitez l'Espace étudiant de l'université pour obtenir toutes les informations sur la Vie étudiante : **14**

ANNEXES *15*

L'UFR Langues et civilisations **15**
est composée de 6 départements 15

L'UFR Humanités **15**

L'UFR sciences des territoires et de la communication **15**
est composée de 3 départements 15

Choisir de suivre une formation à distance c'est être, avant tout, acteur de sa formation. Cela nécessite une réelle implication, une forte motivation et une organisation personnelle rigoureuse. La première étape vers l'acquisition de l'autonomie nécessaire à la réussite de votre formation à distance consiste à apprendre à vous informer par vous-même et à vous approprier votre environnement d'apprentissage (informatique et organisationnel).

Conçu pour vous guider dans cette démarche tout au long de votre année, ce livret centralise les informations clés dont vous avez besoin :

1) Pour commencer sereinement votre formation,

➔ **Vous découvrirez :** le secrétariat pédagogique FAD qui assurera votre suivi, comment accéder à vos cours, les services et l'organisation pédagogiques qui vous sont proposés et où trouver les informations sur les examens.

2) Pour répondre aux différentes demandes et questions que vous pouvez vous poser durant l'année,

➔ **Vous trouverez** : un guide des informations et des contacts pour orienter vos demandes de renseignements en tous genres vers les bons interlocuteurs ; ainsi qu'une présentation des services offerts aux étudiants de l'université.

Nous attirons votre attention sur le fait que de **nombreuses informations,** notamment celles relatives au programme et aux examens, sont disponibles sur **le site Internet de l'université et l'Espace étudiant** que nous vous invitons à explorer en profondeur.

Pour vous tenir informé, ayez le réflexe de consulter **l'Espace étudiant** :

etu.u- bordeaux-montaigne.fr/fr/index.html

L'Espace étudiant est votre point d'entrée aux services numériques de l'université. Vous y trouverez toutes les actualités qui vous concernent : les calendriers et résultats d'examens, le Bureau virtuel et la plateforme Moodle (avec courrier électronique), des ressources documentaires, des logiciels d'autoformation, etc.

Le bureau accompagnement aux études FAD est le **secrétariat de la FAD**. Il est chargé de votre suivi administratif durant l'année. Il procède aux inscriptions pédagogiques et met en ligne les cours.

➔ **Le Bureau accompagnement aux études FAD est votre interlocuteur principal pour toutes les questions relatives à la FAD.**

Cependant, il n'est **pas** votre interlocuteur **pour toutes les questions** et demandes relatives à vos études et à la vie universitaire. En effet, **les formations qui sont proposées à distance sont également dispensées en présentiel.** En conséquence, **les aspects communs aux étudiants présentiels** et aux **étudiants FAD sont gérés ensemble :**

- La convocation, le calendrier des examens, toutes les épreuves d'examens
- les notes, bulletins, résultats
- les changements de régime d'examens
- les emplois du temps
- compositions d'examens

Pour toutes ces questions contactez en cas de problème la gestionnaire du diplôme Mme Cambronne – voir page 10 et 11 « Contacts SPÉCIFIQUES à l'UFR de votre formation ».

➔ Afin de de trouver les bons interlocuteurs au sein de l'université et de communiquer efficacement tout au long de votre formation, vous trouverez **page 10 un guide des informations et des contacts.**

L'intégralité des ressources pédagogiques (cours, devoirs, corrigés-types) est accessible sur le **Moodle** (ecampus Montaigne : http://ecampus.u-bordeaux3.fr/) qui est la plateforme d'apprentissage en ligne de l'université. Moodle est un logiciel spécifiquement conçu pour l'enseignement en ligne. Il comprend également votre **messagerie** avec les contacts des autres étudiants de votre formation, **un espace de stockage de fichiers personnels**.

Pour accéder à ecampus Montaigne (Moodle), vous devez d'abord activer votre « compte étudiant » présent sur votre certificat de scolarité. La procédure se fait depuis la page d'accueil de l'Espace étudiant du site Internet de l'U. Bordeaux Montaigne, en cliquant sur « **Mon compte** ».

En cas de difficultés, consultez la Procédure d'activation de compte sur la page « Accès aux cours FAD ». **Le lendemain** de l'activation de votre compte vous serez inscrit automatiquement aux espaces de cours **de votre formation à distance** sur ecampus Montaigne. Téléchargez ensuite le « Guide de prise en main de ecampus Montaigne » pour savoir comment accéder à ecampus Montaigne, à vos cours ainsi qu'à votre messagerie.

La communication avec les interlocuteurs et les enseignants de votre formation se fait uniquement par votre adresse **« @etu.u-bordeaux-montaigne.fr »**. Il vous faut donc impérativement activer votre compte dès votre inscription et **consulter votre mail très régulièrement** (2 à 3 fois par semaine et vider votre boite mail pour pouvoir recevoir les messages). De plus vous recevrez par le biais de votre messagerie étudiante vos devoirs corrigés ainsi que toutes les informations relatives à votre formation (organisation du tutorat et des regroupements, convocations aux examens, etc…).

Si vous avez la possibilité d'assister aux cours magistraux, **l'emploi du temps** de votre formation est consultable sur le Bureau Virtuel à partir de l'outil « Calendrier » (voir manuel d'utilisation du Bureau Virtuel)..

Vous êtes tenu de suivre les cours en présentiel et /ou en FAD.

Un cours en FAD est l'équivalent du Cours Magistral (CM) pour les étudiants présentiels. Il peut-être écrit ou enregistré. Les cours peuvent vous être communiqués en une seule fois ou bien de façon progressive.

La responsable du master Mme Bernadette Rigal-Cellard envoie deux documents dans lesquels vous trouverez :

- le fonctionnement du master pour les deux années
- le programme des cours (emplois du temps, bibliographies et thématiques des séminaires)

La gestionnaire vous enverra également ces documents.

Le régime d'examen détermine la façon dont vous serez évalué pour valider les UE.

En formation à distance vous êtes inscrit en Régime **spécial il faut en faire la demande à l'aide du formulaire spécifique http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/_attachments/regime_d_etudes/form-regime-special_2012.pdf?download=true**

Si vous souhaitez cependant être en Régime **général** il faut en faire la demande par écrit.

OBLIGATIONS DES ÉTUDIANTS BOURSIERS EN RÉGIME SPÉCIAL EN FAD

L'étudiant boursier qui choisit le régime spécial aura l'obligation de participer aux examens.

PUIS-JE CHANGER DE RÉGIME D'ÉTUDES EN COURS D'ANNÉE ?

Oui, la demande de changement régime se fait en début de semestre (septembre et janvier). Les étudiants doivent motiver leur demande de régime spécial.

Ce service est à contacter pour la demande de bourses et/ou de logement. **Il peut vous aider à trouver un hébergement sur le campus pendant les sessions d'examen en fonction des places disponibles.**

CROUS de Bordeaux-Aquitaine
18, rue du Hamel– CS 11616 - 338080- Bordeaux Cedex Tél : 05 56 33 92 17

Courriel : vie-etudiante@crous-bordeaux.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Site internet : http://www.crous-bordeaux.fr

Demande d'hébergement temporaire : http://www.crous-bordeaux.fr/fiche-logement.html

Le calendrier universitaire (périodes de cours, vacances et examens) est consultable sur le site internet Etudiant de Bordeaux Montaigne. Dans l'onglet études et scolarité rubrique examens

ATTENTION : le calendrier et les dates d'examens sont susceptibles d'être modifiés, consultez-le régulièrement

Une UE ne peut être acquise que lorsqu'on a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à la moyenne de ses épreuves.

Un semestre est acquis :

soit parce que toutes les UE qui le composent sont acquises,

soit par compensation entre UE (si la moyenne générale des notes des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20).

L'année universitaire est acquise :

soit lorsque les deux semestres qui la composent sont acquis,

soit par compensation entre ces deux semestres (si la moyenne générale des notes des deux semestres est supérieure ou égale à 10/20).

Pour plus d'informations consultez le Règlement des examens, notamment la section « Opérations postérieures aux examens ».

Les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) sont disponibles environ **un mois après la rentrée universitaire.** Elles décrivent pour chaque formation, pour chaque session et pour chaque UE : le coefficient de l'UE, le type et durée de l'épreuve à l'examen terminal.

Les épreuves par séminaire sont détaillées (date, horaires, nature d'épreuves…) au moment de l'envoi du calendrier/convocation des examens.

ATTENTION : les étudiants en régime spécial (dispensés) doivent regarder la colonne « Dispensés » et les étudiants assidus la colonne « CC » (contrôle continu).

Les convocations aux examens sont envoyées aux étudiants sur leur adresse mail étudiante **« etu.u-bordeaux-montaigne.fr »** environ **15 jours avant le début des épreuves.** Aucune date ne peut être communiquée avant.

Tous les examens ont lieu à l'université Bordeaux Montaigne. Vous devez prévoir d'être disponible pour participer aux examens.

Aucun document n'est autorisé lors des examens.

Questions sur…		Informations publiques en ligne
SITE INSTITUTIONNEL	• Programme des Unités d'Enseignement (UE)	**Fiche de votre formation** sur le site internet. **Accès** : rubrique Formations > Offre de formation > choisissez le niveau et la discipline de formation. La fiche apparaît, cliquez sur la rubrique à droite correspondant à **l'année de formation** désirée. Le programme des UE apparaît, **cliquez sur les UE** pour voir les informations associées. **NB :** envoi par mail des deux documents - le fonctionnement du master pour les deux années - le programme des cours (emplois du temps, bibliographies et thématiques des séminaires)
SITE ETUDIANT	• Calendrier des examens oraux et écrits • Modalités de Contrôle des Connaissances	Rubrique « Calendriers des oraux, modalités, jury, consultations de copies » > Sélectionnez le département de votre formation > Cliquez sur le dossier souhaité. NB : Le calendrier est envoyé par mail
	• Notes et résultats	Publication des résultats par semestre et session cf. calendrier universitaire/ des examens
	• Règlement des examens	Convocations aux examens, Déroulement des épreuves, Principes de notation (Explication des **Règles de compensation des UE et semestres ; points jury etc.)**.

Nous vous invitons à **LIRE ATTENTIVEMENT** ce guide des informations et contacts, à le **CONSERVER** pour vous y **REPORTER À CHAQUE FOIS QUE VOUS AUREZ UNE DEMANDE À ADRESSER** car il contient certainement des **réponses aux questions** que vous vous posez.

Les informations ici présentes sont **complémentaires** à celles sur les pages « Formation à distance » du site internet de Bordeaux 3 et la page « Questions fréquentes sur la Formation à distance ».

De plus, l' ANNUAIRE de l'université est à votre disposition pour trouver vos correspondants au sein de votre UFR et de l'université.

Questions sur…	Où trouver, Qui contacter
Contacts SPÉCIFIQUES à la FAD	
• Inscription pédagogique en formation à distance • Choix du régime d'études • Changement de régime d'études en cours d'année (3 semaines après le début du semestre) • Accès au **cours** sur le e-campus Montaigne (Moodle) • Informations sur la **date de mise en ligne** des cours • Statut de **boursier** en Formation à distance (attestation de présence aux regroupements, de remise de devoir)	**SECRÉTARIAT DE LA FORMATION À DISTANCE :** • **Master philosophie Religion et Société :** fadphilosophie@-montaigne.fr **05.57.12.46.42** Horaires : 8h-12h et 13h30-15h30. Fermé le Mercredi .
• Pour joindre un enseignant (**uniquement questions d'ordre pédagogiques** : contenus des cours, méthodologie, bibliographie, tutorat, retours sur les devoirs et corrigés…)	Consultez l' annuaire de l' université ou l'organisation des UFR. TOUS les personnels de l'université ont une adresse mail sur ce modèle : **« prenom.nom@u- bordeaux-montaigne.fr »**. Il suffit de savoir le nom de l'enseignant pour le trouver.

QUESTIONS TECHNIQUES	
• Demande d'assistance technique : Problème de compte étudiant, impossibilité d'accès aux cours ou au Bureau Virtuel etc.	SOS Étudiant (formulaire de demande)

Questions sur…	Où trouver, Qui contacter
EXAMENS **(Contacts SPÉCIFIQUES à l'UFR de votre formation)**	
• Problème sur la convocation aux examens	**Gestionnaire de votre diplôme au sein de votre UFR :** • **Pour le Master philosophie Religion et société :** master-humanites-philosophie@u-bordeaux-montaigne.fr Lucie.Cambronne@u-bordeaux-montaigne.fr 05.57.12.44.77

Questions sur…	Où trouver, Qui contacter
Contacts SPÉCIFIQUES à l'UFR de votre formation	
• Demande d'aide sur les inscriptions administratives (formulaire en ligne)	SOS Inscription administrative
• D emande d'admission (pré-inscription) • Inscription Administrative • À votre validation d'acquis (Voir aussi Question 8 de la FAQ) • Au suivi financier de votre dossier • Au ~~transfert~~ de dossier universitaire • Double-cursus • Demande d'attestation de formation pour déclaration auprès des impôts • Délivrance de diplôme (Retrait sur place : plus d'informations)	Monique AGOSTINI Inscriptions administratives tardives, admissions et transferts, retrait des diplômes et/ou attestation de réussite. monique.agostini@u-bordeaux-montaigne.fr etudes-ufr-humanites@u-bordeaux-montaigne.fr 05 57 12 62 91 Horaires : 8h30-11h45 et 13h30-15h45 Fermé le vendredi après-midi.
• **Délivrance de diplôme par courrier** via téléchargement du formulaire de demande de diplôme	Formulaire à transmettre à votre UFR avec les pièces demandées sur le formulaire.
• Calendrier des examens • Délivrance de la **carte étudiant *** • Questions pratiques diverses : **Bourse au livre** proposée par l'UFR ou les associations	Accueil de l'UFR Humanités accueil-ufr-humanites@u-bordeaux-montaigne.fr 05 57 12 67 00 Horaires : Ouvert de 8h00 à 17h15 du lundi au jeudi. Fermeture à 16h15 le vendredi.
• Inscriptions en CLES (Certificats de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) et CLUB (Certificat de Langue de l'Université de Bordeaux)	Certifications langues, CLES/CLUB cles-club@u-bordeaux-montaigne.fr 05 57 12 15 35 ou 05 57 12 67 20

*****Par correspondance : envoyer une lettre de demande de carte étudiant avec la copie de votre pièce d'identité, la photocopie de votre certificat de scolarité, une photo et une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse.

Informations et Contacts : Stages et Mobilité Internationale		
SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ	• Stages **volontaires** • Informations relatives aux stages (méthode de recherche, juridiction, charte des stages) • Procédure à suivre pour la saisie des conventions de stage en ligne • Voir aussi la question 11 de la FAQ	Pôle Orientation - Stages - Insertion Professionnelle (POSIP) stages@u-bordeaux-montaigne.fr 05 57 12 45 00 Horaires d'ouverture : Lundi : de 14h00 à 17h00 ; Mardi, mercredi et jeudi : de 9h00 à 17 h 00 sans interruption ; Vendredi : de 9h00 à 12 h 00
	• Échanges et mobilité étudiante proposée par la **Direction des Relations Internationales** Voir question 12 de la FAQ	relations.internationales@u-bordeaux-montaigne.fr + 33 (0)5 57 12 47 47 ou 10 77 Horaires d'ouverture **:** Du lundi au jeudi de 13h30 à 16h. Fermé le matin et vendredi toute la journée
SERVICE RÉGIONAL	• Dispositif AquiMob : aides financières pour les stages ou les études à l'étranger • Informations ; formulaire de dépôt de demande d'aide financière en ligne	Le dispositif AquiMob permet aux étudiants en **Aquitaine** de déposer d'un dossier unique de demande d'aide financière pour toutes les aides à la mobilité internationale disponibles dans votre établissement d'enseignement supérieur aquitain partenaire

Pour faciliter l'accès aux nouvelles technologies, des salles informatiques sont à votre disposition à l'université dont certaines en libre accès avec l'assistance d'un moniteur, complétées par des bornes libre accès réparties dans certains halls de l'université.

Salle K105 ouvert tous les jours de 8h30 à 19h30.

Services numériques et ressources informatiques de l'université

Dans le cadre de la politique du Ministère de l'Éducation Nationale sur l'insertion des étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur, le Pôle Handicap assure le suivi des étudiants qui rencontrent des besoins spécifiques, temporaires ou permanents, liés à un handicap ou à une maladie invalidante. Ses actions tournent autour de trois grands axes : préparer l'arrivée à l'université des élèves handicapés en relation avec les personnes ressources de l'enseignement secondaire, accueillir et accompagner les étudiants handicapés tout au long de leur parcours universitaire, préparer avec eux leur insertion professionnelle.

Pour toute information visitez le site :

http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/vie_du_campus2/accessibilite_et_handicap.html

http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/formation_et_handicap.html

Courriel : handicap@u-bordeaux-montaigne.fr

Tél : 05 57 12 47 34 ou 05 57 12 10 87

La carte étudiante « Aquipass » est délivrée à tous les étudiants inscrits dans un établissement universitaire bordelais. Sachez qu'elle vous permettra :

- d'accéder aux salles d'examen,
- de photocopier et d'imprimer,
- d'accéder aux bibliothèques et centres de documentation et de bénéficier des prêts de documents,
- de payer votre repas dans les restaurants universitaires ou cafétérias du CROUS grâce au porte-monnaie électronique Monéo, de payer vos achats chez les commerçants munis du dispositif Monéo,
- d'avoir accès à des tarifs réduits au cinéma, dans les musées, etc.

Visitez l'Espace étudiant de l'université pour obtenir toutes les informations sur la Vie étudiante :

Le sport à l'université	Vie culturelle
Associations étudiantes	Vie citoyenne

Vous êtes aujourd'hui inscrit dans une université qui compte plus de 15 400 étudiants, quelque 1200 personnels enseignants et administratifs. L'université se compose de 3 unités de formation et de recherche (UFR) :

- UFR Humanités
- UFR Langues et civilisations
- UFR Sciences des territoires et de la communication

L'UFR Langues et civilisations

est composée de 6 départements

- Études anglophones
- Études ibériques, ibéro-américaines et méditerranéennes
- Études germaniques et slaves
- Études orientales et extrême orientales
- Langues étrangères appliquées (LEA)
- Sciences du langage

Avec plus de 20 langues enseignées au travers de 14 licences et licences professionnelles, 11 masters, 19 niveaux de CLES (dans 8 langues) et 13 CLUB, l'UFR langues et civilisations regroupe les plus gros effectifs : plus de 6000 étudiants, 221 enseignants, 307 intervenants extérieurs et une équipe administrative de 26 personnels.

L'UFR Humanités

est composée de 5 départements

- Arts (Arts Plastiques, design, arts appliqués, arts du spectacle)
- Histoire
- Histoire de l'art et archéologie
- Lettres (Lettres modernes, Lettres classiques, Occitan)
- Philosophie

Cinq domaines de la pensée et de la création au cœur de l'**UFR Humanités** qui compte par ailleurs plus de 4700 étudiants, 218 enseignants, 335 intervenants extérieurs et une équipe administrative de 35 personnels. L'UFR Humanités gère 14 licences et licences professionnelles et 18 masters.

L'UFR sciences des territoires et de la communication

est composée de 3 départements

- Géographie, science de l'espace et du territoire
- Institut d'aménagement de tourisme et d'urbanisme (IATU)
- Institut des sciences de l'information et de la communication (ISIC)

Elle regroupe plus de 2000 étudiants issus des 3 départements, auxquels s'ajoutent environ 1500 candidats à la préparation du Certificat Informatique Internet (C2I), 88 enseignants, 307 intervenants extérieurs et une équipe administrative de 25 personnels. **Elle se caractérise par ses nombreuses formations professionnelles** reconnues à l'échelon national et compte 6 licences, 13 masters.

Le catalogue de toutes les bibliothèques universitaires bordelaises et leurs ressources électroniques (thèses, revues, livres numériques) s'appelle « BABORD + ». **Grâce à votre carte étudiant « AquiPASS » vous pouvez emprunter des documents dans l'ensemble du réseau des bibliothèques universitaires de Bordeaux.

Bibliothèques universitaires principales	
Bibliothèque Universitaire de Lettres (bibliothèque principale, regroupant tous les domaines enseignés) **Localisation géographique :** 4 avenue Denis Diderot - 33607 Pessac Cedex Localiser cette bibliothèque **Site internet**	Tél : 05 57 12 47 50 Courriel : marie.didier@u-bordeaux-montaigne.fr **Horaires d'ouverture au public :** 8h30-19h du lundi au vendredi 9h-12h30 le samedi **Fermetures** : Noël et 3 premières semaines d'août
Bibliothèque Universitaire Pluridisciplinaire Université de Bordeaux **Localisation géographique :** Département Documentation du PRES 125, cours Alsace Lorraine 33000 BORDEAUX **Site internet**	Tél. : 05.56.52.33.02 bupluri@univ-bordeaux.fr **Horaires d'ouverture au public :** 8h30 – 22h du lundi au vendredi 8h30 – 19h le samedi

Des bibliothèques dans les UFR et départements sont également accessibles (voir tableau suivant). Pour plus d'information visitez le site : http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/documentation.html

Bibliothèques des UFR et Départements : Coordonnées et horaires (hors vacances scolaires)	
Bibliothèque Joseph Moreau : Philosophie Localisation géographique : Bat K salle 13 (rez- de-chaussée) Localiser cette bibliothèque Site internet	Tél : 05 57 12 66 81 Courriel : aurelie.doumbo@u-bordeaux-montaigne.fr **Horaires d'ouverture au public :** Lundi : 8h30-12h et 12h45-17h30 Mardi : 8h30-12h et 12h45-17h Mercredi : 9h-12h et 12h45-17h45 Jeudi : 9h-12h et 12h45-17h45 Vendredi : 8h30-12h30
Bibliothèque du département d'études de français langue étrangère (DEFLE) Localisation géographique : Bât. du *DEFLE* (rez-	Tél : 05 57 12 46 98 Courriel : cecile.klaver@u-bordeaux-montaigne.fr **Horaires d'ouverture au public :**

de-chaussée) Domaine universitaire 33607 PESSAC Localiser cette bibliothèque Site internet	Lundi au jeudi : 9h30-11h45 et 12h30-16h30 Vendredi : 9h00-12h30 **Accès** : réservé au département du *DEFLE* et aux étudiants de didactique du FLE de l'Université Michel de Montaigne
Bibliothèques des UFR et Départements : Coordonnées et horaires (hors vacances scolaires)	
Bibliothèque Henri Guillemin (Anglais - Linguistique - Lettres) Localisation géographique : Bât A2 Localiser cette bibliothèque Site internet	Tél : 05 57 12 45 80 Courriel : bib.henriguillemin@u-bordeaux-montaigne.fr **Horaires d'ouverture au public :** 8h30 à 17h 30 du lundi au jeudi 8h30 à 17h le vendredi
Bibliothèque Études ibériques et ibéro-américaines Localisation géographique : Bat H salle 115 (1er étage) Localiser cette bibliothèque Site internet	Tél : 05 57 12 46 26 Courriel : danielle.berton@u-bordeaux-montaigne.fr **Horaires d'ouverture au public :** 8h30-17h 30 du lundi au jeudi 8h30-17h le vendredi
Bibliothèque Langues Étrangères Localisation géographique **:** Bat E (rez-de-chaussée) Localiser cette bibliothèque Site internet	Tél : 05 57 12 62 13 / 05 57 12 44 70 Courriel bib.lelea@u-bordeaux-montaigne.fr **Horaires d'ouverture au public :** Du lundi au jeudi : 8h30 - 17h30 Vendredi : 8h30 - 17h **Horaires spécifiques** : Période d'examens - hors semaine de cours : Lundi - Vendredi : 9h-17h
Bibliothèque Elie Vinet : histoire, histoire de l'art, archéologie Localisation géographique : Bat. I - 5ème étage Localiser cette bibliothèque Site internet	Tél : 05 57 12 47 90 Courriel : dominique.ammeux@u-bordeaux-montaigne.fr **Horaires d'ouverture au public :** Lundi au vendredi : 8h30-17h
Bibliothèque de Géographie Localisation géographique : Bat G (2e étage) porte 203 Localiser cette bibliothèque Site internet	Tél : 05 57 12 44 49 Courriel : cecile.garet@u-bordeaux-montaigne.fr **Horaires d'ouverture au public :** Du lundi au jeudi : 8h30-17h30 Le vendredi : 8h30-17h

PLAN DE L'UNIVERSITÉ SITUANT L'UFR HUMANITÉS BÂTIMENT I

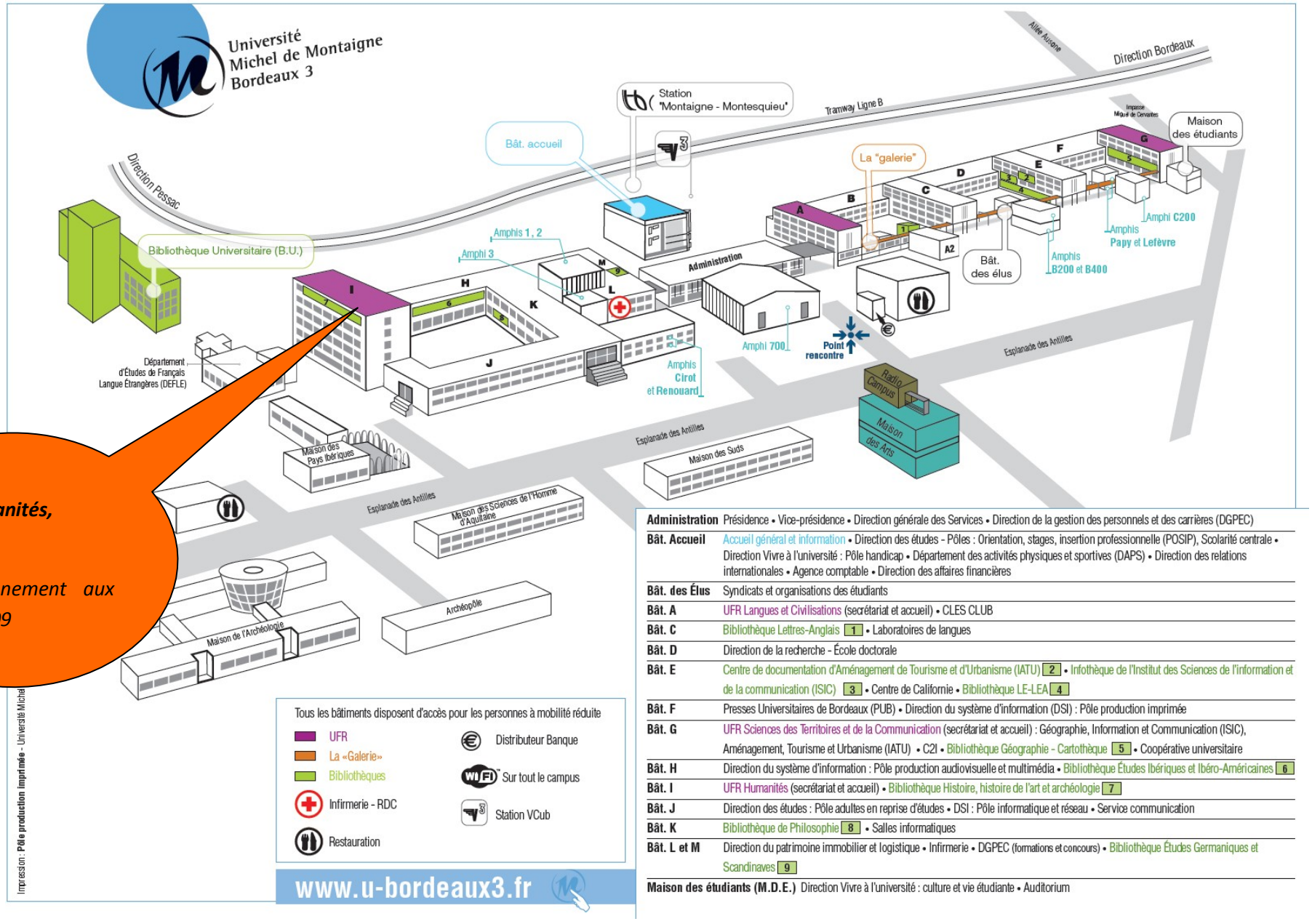

UFR Humanités,

Bureau accompagnement aux études I209

Administration	Présidence • Vice-présidence • Direction générale des Services • Direction de la gestion des personnels et des carrières (DGPEC)
Bât. Accueil	Accueil général et information • Direction des études - Pôles : Orientation, stages, insertion professionnelle (POSIP), Scolarité centrale • Direction Vivre à l'université : Pôle handicap • Département des activités physiques et sportives (DAPS) • Direction des relations internationales • Agence comptable • Direction des affaires financières
Bât. des Élus	Syndicats et organisations des étudiants
Bât. A	UFR Langues et Civilisations (secrétariat et accueil) • CLES CLUB
Bât. C	Bibliothèque Lettres-Anglais 1 • Laboratoires de langues
Bât. D	Direction de la recherche - École doctorale
Bât. E	Centre de documentation d'Aménagement de Tourisme et d'Urbanisme (IATU) 2 • Infothèque de l'Institut des Sciences de l'information et de la communication (ISIC) 3 • Centre de Californie • Bibliothèque LE-LEA 4
Bât. F	Presses Universitaires de Bordeaux (PUB) • Direction du système d'information (DSI) : Pôle production imprimée
Bât. G	UFR Sciences des Territoires et de la Communication (secrétariat et accueil) : Géographie, Information et Communication (ISIC), Aménagement, Tourisme et Urbanisme (IATU) • C2I • Bibliothèque Géographie - Cartothèque 5 • Coopérative universitaire
Bât. H	Direction du système d'information : Pôle production audiovisuelle et multimédia • Bibliothèque Études Ibériques et Ibéro-Américaines 6
Bât. I	UFR Humanités (secrétariat et accueil) • Bibliothèque Histoire, histoire de l'art et archéologie 7
Bât. J	Direction des études : Pôle adultes en reprise d'études • DSI : Pôle informatique et réseau • Service communication
Bât. K	Bibliothèque de Philosophie 8 • Salles informatiques
Bât. L et M	Direction du patrimoine immobilier et logistique • Infirmerie • DGPEC (formations et concours) • Bibliothèque Études Germaniques et Scandinaves 9
Maison des étudiants (M.D.E.)	Direction Vivre à l'université : culture et vie étudiante • Auditorium

Impression : **Pôle production imprimée** - Université Michel

PLAN DU CAMPUS UNIVERSITAIRE DE TALENCE – PESSAC - GRADIGNAN